Historiquement, la légitimité et la validité des savoirs des sciences humaines et sociales ont été construites grâce au développement de méthodes fondées sur un double principe de rationalité et de neutralité. Face à ce mythe fondateur, les travaux d'épistémologie et les études critiques ont mis en lumière que la neutralité n'est qu'illusoire et que les savoirs sont toujours situés ; s'il y a bien de l'objectivité en sciences humaines et sociales, c'est une objectivité construite, consciente des perspectives à partir desquelles ces savoirs ont été produits. La déconstruction du mythe du savoir neutre a fait émerger au sein du monde universitaire de nouvelles manières de penser, de dire et de construire les discours de connaissance. Les disciplines académiques ont ainsi fait l'expérience renouvelée du pluralisme, passant de discours relativement homogènes à une diversité et une concurrence affirmée entre modes de production de connaissances. L'irruption de ce pluralisme des perspectives peut être perçue comme portant en son sein le risque du relativisme.

Or, si les anciens et nouveaux discours universitaires se voient souvent opposés et ne semblent pas toujours partager les mêmes conditions de véridiction, la rencontre entre ces perspectives plurielles semble porter la possibilité d'une meilleure compréhension des objets de recherche. En effet, le croisement des perspectives et la construction d'une logique dialectique entre ces discours semblent permettre d'enrichir et de préciser notre appréhension du monde. Loin de céder à la tentation de positions dogmatiques, l'université doit garantir les conditions de l'élaboration et de la préservation d'une conversation académique entre ces perspectives plurielles. Dans ce contexte, la notion de *liberté académique* semble offrir les conditions nécessaires à l'affirmation et à la construction d'une université comme lieu dialectique entre différentes formes de discours de connaissance. Cette notion, dévoyée dans les discours politiques, constitue ainsi un objet dont il devient nécessaire de se saisir pour repenser les conditions de construction des savoirs dans le nouveau pluralisme universitaire.

En ce sens, cette journée d'étude interdisciplinaire et pluriinstitutionnelle encourage une réflexion collective autour des enjeux éthiques de la recherche, de la liberté académique et de la responsabilité civique des chercheurs. Elle vise à créer un espace d'échanges scientifiques, sur les pratiques et les défis actuels de la recherche, tout en questionnant l'éthique, sa définition, son rôle pour la constitution des savoirs dans le contexte du pluralisme universitaire.

Face à la dimension interdisciplinaire des problématiques soulevées, la journée d'étude se propose de faire se rencontrer et échanger des chercheurs en sciences humaines et sociales provenant d'horizons académiques différents.

Pour ce faire, la journée s'organisera autour de trois tables rondes thématiques. La première table ronde, intitulée « Liberté académique : réflexions sur la légitimité et la validité des discours », portera sur la double dimension épistémologique et éthique de l'objet de recherche. La deuxième table ronde, internationale, rassemblera des juristes autour du thème « Liberté académique : les enjeux et conditions juridiques de la production de connaissance ». Enfin, et pour conclure cette journée, une troisième table ronde intitulée » Liberté académique : le cas d'étude des mondes coloniaux » proposera une approche empirique sur un terrain de recherche spécifique.



Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux

Domaine universitaire - 10 esplanade des Antilles 33607 Pessac cedex

> Tél: (+33) 5 57 12 10 00 mshbx.fr



Journée d'étude interdisciplinaire MSH Bordeaux Salle Jean Borde Jeudi 23 mars 2023 – 9h-17h





Jniversité "BORDEAUX











et de recherches comparatives
sur les constitutions, *BORDE





9h-9h30: Ouverture

- Lionel Larré (président de l'Université Bordeaux Montaigne), Dean Lewis (président de l'Université de Bordeaux)
- Olivier Décima (directeur Dept. DETS), Matthieu Montalban (directeur Dept. CHANGES), Sandro Landi (directeur MSH Bordeaux)
- Introduction scientifique: Paloma Diez (CRHA-Centre F.-G. Pariset), Victor Janin (IRM-CADH), Marie Padilla (CERCCLE)

11h-11h15 - Pause

9h30-11h : Table ronde 1

« Liberté académique : réflexions sur la légitimité et la validité des discours »

Face à des discours concurrents qui prétendent une légitimité équivalente voire supérieure aux discours académiques, cette première table ronde s'intéressera aux points de discordances et de convergences entre eux. En ce qui concerne les désaccords, elle s'interrogera sur les conditions de validité du savoir académique, parfois pris dans un étau entre présupposés méthodologiques d'un côté, et valeurs d'autre part. Malgré toutes les précautions épistémologiques, aucune démarche ne peut être totalement hermétique aux valeurs. Il s'agira d'étudier quelles précautions méthodologiques sont nécessaires pour tenter d'atteindre sinon une neutralité axiologique illusoire, du moins une objectivité construite. Cette table ronde tentera d'identifier des outils pour permettre la rencontre « délicate », mais inévitable entre science et valeur.

Modération: Victor Janin, ATER en histoire du droit, Université de Bordeaux (IRM-CADH)

Intervenants:

- Claude Gautier, professeur de philosophie politique et de philosophie des sciences sociales à l'ENS de Lyon (Triangle).
- Rémi Castets, maître de conférences en sciences politiques, Université Bordeaux Montaigne (TELEM).
- Viviane Albenga, maîtresse de conférences en sociologie, Université Bordeaux Montaigne (MICA) et IUF.
- Gilles Magniont, maître de conférences en littérature, Université Bordeaux Montaigne (TELEM).

11h15-12h30 : Table ronde 2

« Liberté académique : les enjeux et conditions juridiques de la production de connaissance »

Depuis une perspective juridique, la liberté académique constitue une liberté singulière, qui témoigne de la valeur reconnue à l'université dans le développement et le renforcement de la démocratie. Longtemps présentée et affirmée dans les démocraties libérales comme une condition nécessaire du vivre ensemble, le champ et l'étendue de cette liberté sont pourtant aujourd'hui interrogés. Face à ce constat, cette deuxième table ronde se propose de revenir, depuis une perspective comparée, sur la définition juridique de la « liberté académique » comme garantie des conditions de production de la connaissance au sein de l'université.

Modération : Marie Padilla, maîtresse de conférences en droit public, Université de Bordeaux (CERCCLE).

Intervenants:

- Olivier Beaud, professeur en droit public, Université Panthéon-Assas (Institut Michel Villey pour la culture juridique et la philosophie du droit).
- Margaux Bouaziz, maîtresse de conférences en droit public, Université de Bourgogne (CREDESPO).
- Eric Barendt, Emeritus Professor of Media Law, University College London.
- Nader Hakim, professeur d'histoire du droit, Université de Bordeaux (IRM).

14h-15h30: Table ronde 3

Programme

« Liberté académique : le cas d'étude des mondes coloniaux »

Cette troisième et dernière table ronde, appuyée sur des expériences de recherche et de terrain, questionnera la reconfiguration des champs disciplinaires ainsi que la modification des conditions, voire de la nature même du travail scientifique, autour du passé et des héritages coloniaux. Elle abordera ce terrain de recherche, pouvant revêtir une dimension polémique, en questionnant le développement et les conséquences de postures militantes dans sa conception. Elle interrogera enfin les retombées méthodologiques et épistémologiques suscitées par l'implication du mouvement « décolonial » dans le monde académique.

Modération : Paloma Diez, doctorante en histoire de l'Art, Université Bordeaux Montaigne (CRHA-Centre F.-G. Pariset).

Intervenants:

- Dominique Jarrassé, professeur des universités, Université Bordeaux Montaigne (CRHA).
- Xavier-Laurent Salvador, professeur agrégé de lettres modernes, Université Paris-Sorbonne (TTN).
- Silvère Mbondobari, professeur de littérature africaine francophone, Université Bordeaux Montaigne (LAM).
- David Diallo, professeur des universités en civilisation américaine, Université de Bordeaux (IRM).

15h30-16h45 - Pause

16h45: Conclusions et clôture

- Cédric Brun (Université Bordeaux Montaigne), Sandro Landi (directeur MSH Bordeaux)
- Matthieu Montalban (directeur Dept. CHANGES), Olivier Décima (directeur Dept. DETS)
- Paloma Diez (CRHA-Centre F.-G. Pariset), Victor Janin (IRM-CADH), Marie Padilla (CERCCLE)